

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 32 (1982)

Heft: 3

Buchbesprechung: Finances publiques et développement. Le canton de Vaud 1831-1913
[André Lasserre]

Autor: Arlettaz, Gérald

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

expliquer comment les relations intercantionales s'articulent autour de deux pôles: l'économie d'un côté, la guerre de l'autre. A lire Buxcel, on a peine à croire que le canton de Vaud ait manifesté au plan fédéral des réflexes plutôt conservateurs et fédéralistes.

L'ouvrage est truffé de détails monographiques précieux (le rôle des banquiers d'affaires, les investissements nécessaires à l'établissement d'une roue hydraulique, par exemple). Mais le tableau minutieux de l'économie vaudoise ne suffit pas à emporter l'adhésion au schéma de Rostow, fil conducteur de la thèse. Peut-on vraiment parler, avant 1850, d'étape des conditions préalables au démarrage économique alors que tout concourt à souligner la modestie des transformations observées? Les audaces rostowiennes séduisent sans doute les économistes mais sont devenues suspectes aux historiens. Les concepts de protoindustrialisation développés par l'école de Göttingen ne rendraient-ils pas mieux compte des phénomènes vaudois? Ne faudrait-il pas isoler le Jura, précocement industriel, du reste du pays de Vaud qui n'échappe guère au modèle valable pour les régions d'agriculture aisée du Plateau suisse? Fribourg et le plat pays bernois lui ressemblent étrangement. Le fondement de la structure économique vaudoise d'avant 1850 ne resterait-il pas encore et toujours l'agriculture? Emile Buxcel a le mérite d'ouvrir des perspectives appelant de façon urgente une histoire comparative des économies cantonales.

Fribourg

François Walter

ANDRÉ LASSERRE, *Finances publiques et développement. Le canton de Vaud 1831-1913*. Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1980. 435 p., tabl., graphiques, lexique (Bibliothèque historique vaudoise, 68).

Dans un article publié en 1978 dans les *Annales*¹, Jean Bouvier, définissant une méthode d'analyse de l'histoire financière et des dépenses publiques, relève que le fait financier est à la fois «signe, produit, facteur d'un ensemble de phénomènes globaux». Dans cette perspective, ce fait, comme tout autre, appartiendrait au territoire de l'historien. Il ne se réduirait pas à un ensemble de mécanismes purement techniques. Au contraire, l'histoire financière, à l'échelle des sociétés concernées, relèverait de l'histoire institutionnelle, de l'étude des questions monétaires, de l'approche des implications entre les choix politiques et le développement économique. Ces diverses relations, elles-mêmes, devraient tenir compte de la psychologie des milieux concernés par la décision voire, en définitive, de l'état des rapports de force sociaux et des valeurs culturelles dominantes.

Une telle méthode, intellectuellement stimulante, est-elle possible? Pour l'appliquer, l'historien doit se faire financier, comptable, économiste, administrateur, sociologue, psychologue. N'était-il pas déjà devenu démographe, géographe, anthropologue? Le professeur André Lasserre a relevé le défi et on peut affirmer que son ouvrage ne constitue pas seulement un apport de premier ordre à l'histoire économique, administrative et financière du canton de Vaud, mais qu'il ouvre également de nouvelles voies à l'étude des mentalités. Les différents plans de la recherche débouchant sur une vision explicative et compréhensive de la vie publique d'un canton sur près d'un siècle, la synthèse qui en résulte est une contribution importante à l'évolution de la démarche historique dans notre pays.

¹ J. BOUVIER, «Histoire financière et problèmes d'analyse des dépenses publiques», in *Annales E.S.C.*, 1978, No 2, p. 207-215.

Les relations entre finances publiques et développement dans le canton de Vaud sont abordées à l'aide d'un découpage chronologique qui doit plus au «rythme de la vie économique» qu'à celui «traditionnel des régimes constitutionnels». Les quatre périodes envisagées (1831–1849, 1850–1872, 1873–1894 et 1895–1913) sont sensiblement proches des demi-cycles définis par Kondratieff et par Simiand. L'analyse de la réalité conjoncturelle vaudoise, d'ailleurs fort nuancée, confirme cette approche, tout au moins pour les trois dernières périodes. La perception de la conjoncture de la période 1831–1849 paraît plus aléatoire, en raison essentiellement de l'état fragmentaire des renseignements sur l'état du canton. Les variations du prix du froment et le manque d'innovations spectaculaires dans l'industrie invitent l'auteur à parler de «morosité» et de «marasme». Toutefois, les rapports établis entre la conjoncture, vue essentiellement au travers de l'évolution des prix du froment, et les variations esquissées des droits de mutation n'emportent pas la conviction. Il faut d'ailleurs noter que les comptes de l'Etat permettent de faire la distinction entre les droits perçus sur les successions, ceux perçus sur les ventes et les échanges et ceux perçus sur les ventes forcées.

Ainsi définies, les quatre périodes envisagées sont abordées par une démarche identique qui permet de «systématiser l'analyse». A chaque fois, l'auteur présente tout d'abord le cadre historique et économique, puis il examine, très rigoureusement, les charges publiques, les revenus de l'Etat, la politique financière et économique et enfin les finances communales.

Cette méthode exige tout d'abord un énorme travail sur la comptabilité de l'Etat et des communes. Les comptes et les budgets se lisent difficilement, particulièrement entre 1830 et 1845. De plus, les variations dans les méthodes comptables exigent un certain nombre d'opérations et d'extrapolations. Enfin, pour rendre les données comparables, André Lasserre les a converties en francs fédéraux. Les revenus et les dépenses sont ramenés à l'unité-habitant; ils sont également exprimés en francs constants avec référence à l'année 1910. Ce calcul en francs constants est basé sur deux indices: le coût de la journée à l'hôpital cantonal et le coût de la nourriture au même hôpital. En elle-même, l'utilisation de cette «voie froide» apporte déjà une somme impressionnante d'indications, non seulement sur la nature des charges et des revenus des collectivités publiques, mais aussi sur les charges et les fortunes individuelles et sur le coût de la vie. Les graphiques publiés en fin de volume résument l'évolution globale des comptes ordinaires, des dépenses publiques, de la fortune mobilière de l'Etat, celle également des recettes nettes par période de cinq ans et des dépenses en francs constants. Un appendice, particulièrement dense, met en œuvre les données par district, de façon à obtenir une vision comparative de l'évolution de ces districts.

Cette multitude de données quantitatives ne constitue toutefois que le squelette de l'ouvrage. L'analyse du discours, de l'action financière, des choix politiques en fonction des besoins, des mentalités et du rapport des forces entre les partenaires, c'est-à-dire l'utilisation d'une «voie chaude», est de qualité. Parmi les points forts de l'ouvrage, on peut retenir la modification graduelle des conceptions en matière fiscale, en matière aussi de gestion et d'investissement. L'auteur accorde une importance considérable aux réflexes psychologiques et culturels. Il montre comment les idéologies se combinent avec des réactions mentales propres aux valeurs dominantes dans les différentes périodes. Ainsi, en dépit de leur programme réformiste, les radicaux des années 1840 à 1850 ne peuvent, puis ne veulent, modifier le consensus général sur la fiscalité, à une époque où la très grande majorité des députés souhaitent un

impôt neutre qui ne nuise pas aux affaires. L'impôt sur la fortune mobilière n'est introduit qu'avec la Constitution de 1861 et l'impôt progressif avec celle de 1885. Ainsi, quarante ans après Druey, les radicaux parviennent à introduire une fiscalité tenant compte de la notion de justice et de progrès social. Les libéraux doivent à leur tour modeler leurs conceptions sur les idées de la fin du siècle, atténuant progressivement leur conviction dans la théorie de l'équivalence comme principe déterminant de la fiscalité.

De même, dans le domaine de la gestion et de l'investissement, alors que l'Etat libéral se contentait d'une «gestion prudente du père de famille», d'une politique financière que l'auteur qualifie d'«habile, saine et orthodoxe», la modification de la perception du rôle de l'Etat face aux grandes entreprises de la seconde moitié du siècle – «révolution des chemins de fer», travaux hydrauliques, etc. – entraîne l'adoption de politiques plus dynamiques, de pratiques financières plus aventureuses. Cette évolution ne se fait pas sans heurts et les chemins de fer provoquent des conséquences «nuisibles», que la crise de 1873 révèle au grand jour. Les dépenses sociales et les charges ordinaires vont ensuite augmenter et adopter un rythme de croissance rapide à partir de 1895. Les problèmes de l'agriculture, de la viticulture en particulier, tiennent alors une place importante dans l'apparition d'un Etat-Providence qui tend à augmenter ses prérogatives et ses interventions, mais qui est redevenu plus sage en matière de grands investissements.

Que ce soit sur le plan des finances de l'Etat ou des finances communales, du crédit mobilier et hypothécaire, de la charge des populations par district, du développement des pratiques et de l'appareil gouvernementaux, il est impossible de résumer, même sommairement, la richesse du contenu de cet ouvrage. La multiplicité des questions abordées par l'auteur lui permet d'esquisser en conclusion une théorie de la politique financière dans le système social, dont les objectifs s'inscriraient en définitive dans le maintien de ce système. Par essence, le fait financier est de nature conservatrice. De plus, le but initial, à savoir l'étude des relations entre finances publiques et développement, est largement atteint voire dépassé sur de nombreux plans.

L'analyse globale de la perception des taxes en fonction de la gestion de l'appareil gouvernemental fournit également un certain nombre d'indications sur les clivages sociaux entre les diverses catégories de la population. Les relations entre finances publiques et société n'étant pas au cœur de la problématique, il est compréhensible que ce type d'analyse ne soit pas développé. Toutefois, les implications sociales des choix financiers sont finement analysées.

Il faut enfin signaler que l'auteur, tout en replaçant les problèmes dans leur contexte, s'en tient généralement à une vision orthodoxe des finances publiques. Cette attitude donne à l'ouvrage son unité et fournit un critère d'appréciation permettant d'évaluer les effets des diverses politiques suivies au cours du siècle.

Fribourg

Gérald Arlettaz